



Procès verbal conseil d'école

Ecole publique Jean de La Fontaine 33410 CADILLAC

DATE: 11 03 2024

Horaire: 18h00 20h00

Inspection Education Nationale SUD ENTRE DEUX MERS

> Téléphone : 05 57 57 35 38

Mél: ce.0333384z@acbordeaux.fr

43 Rue Cazeaux-Cazalet 33410 CADILLAC

Nom	Fonction	Présent (e)	Excusé (e)
Mme DUPRAT	Inspectrice de l'Éducation Nationale	х	
M. DORE	Maire x		
Mme LAULAN	1 ^{ère} Adjointe		
Mme. DUMEAU	Adjointe aux affaires scolaires x		
Mme SOLIGON	Service des écoles, restauration scolaire	х	
Mme VIMENEY	Mairie de Omet X		
Mme HINNEWINKEL	Mairie de Donzac		
Mme FORET	Mairie de Gabarnac	X	
Mme DUPART	Mairie de Monprimblanc		
Mme DETCHESSAHAR	Mairie de Laroque		Х
M. COUTO MORENO MARTINEZ	Représentant parents d'élèves	Х	
Mme BERNADET CHERRIERE	Représentant parents d'élèves x		
Mme couto moreno martinez	Représentant parents d'élèves		Х
Mme DE FILIPPO	Représentant parents d'élèves x		
Mme BRISSET	Représentant parents d'élèves		Х
Mme RABALLAND	Représentant parents d'élèves	х	
M. EL AMRANI	Représentant parents d'élèves		Х
Mme ALLIGAND	Représentant parents d'élèves	х	
Mme DUBERN	Représentant parents d'élèves	х	
Mme NUNES (sup)	Représentant parents d'élèves	х	
M.BERNADET (sup)	Représentant parents d'élèves		Х
M.GASSIOT (sup)	Représentant parents d'élèves		Х
Mme EL GHAMMARTI (SUP)	Représentant parents d'élèves	х	
Mme DEISS (sup)	Représentant parents d'élèves		Х
Mme LAYAIT (sup)	Représentant parents d'élèves	Х	
Mme BERTONI (sup)	Représentant parents d'élèves		Х
Mme DURDOS	Enseignante	х	
Mme RONDA	Enseignante	х	
Mme STEFANI	Enseignante	х	
Mme DUPUCH	Enseignante	х	
Mme QUESNOT	Enseignante		Х
Mme NASSIET	Enseignante		Х
Mme HOUDEBINE	Enseignante		Х
Mme MINET	Enseignante	х	
M.WHITEAD	Enseignant	Х	
Mme GELIE	Enseignante	Х	
M.LEMOINE	Enseignant	Х	
Mme FRIGERIO	Enseignante		Х
Mme DIAS	Enseignante		Х
Mme MOREL	Enseignante x		
Mme RICHER	Maîtresse spécialisée RASED	х	
Mme BIGNONNEAU	Maîtresse spécialisée RASED		Х
Mme BRUGEROLLE	Psychologue scolaire RASED	X	.,
Mme BOULIN	AESH		X
Mme CARDINAL MAHIEU	AESH		X
Mme GROTTI	AESH	V	Х
Mme MOSSION	Directrice	X	I

1) Fonctionnement de l'école

a) Effectifs et accueil des futurs PS

Les effectifs de l'école vont rester stables à la rentrée prochaine. Il y a actuellement 188 élèves et les prévisions sont de 186. L'arrivée des PS ne compense toujours pas le départ des CM2 => 22 CM2 pour actuellement 17 inscriptions de PS. C'est une problématique nationale.

Les futurs PS seront accueillis sur 3 lundis ou mardis du mois de juin de 8h30 à 10h pour visiter l'école maternelle et ils pourront rester dans les 2 classes de PS avec leurs parents.

b) Santé et sécurité

- Le Plan de mise en Sûreté (PPMS) « risques majeurs » avec le scénario tempête a été réalisé le mardi 11 février et s'est déroulé correctement
- Un exercice incendie sera réalisé avant les vacances de printemps

c) Bilan coopérative

Solde début d'année : 5707.98 Solde 10 mars : 5328.68

<u>Entrées</u>		Dépe	<u>Dépenses</u>	
cotisations	965	Cotisation OCCE	440.70	
		Assurance	48.75	
		Cinéma Mater	188.70	
		Abonnement école	158	
		des loisirs mater + ulis		
		Cinéma C3	162.8	
		Galette mater	44.10	
_		Livres médiathèques	40.97	
		СР		

2) Parcours de l'élève

a) Points sur les différents dispositifs d'aide

1. APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Temps d'accompagnements en tout petit groupe.

Cp: déchiffrage, fluence(8)/ numération, résolution de problèmes (2)

Ce1-ce2 (8): fluence, numération, problèmes, accompagnement en langue pour élèves allo-

phones(2)

Cm1-cm2: mathématiques (11), français (2)

2. PPRE (Plan Personnalisé de Réussite Educative)

Soutien ou aménagements spécifiques. Ne concerne pas les élèves en situation de handicap. Mis en place à tout moment de l'année, peut être interrompu ou prolongé à tout moment. Se concentre essentiellement en français et mathématiques.

En moyenne 6 par classe.

3. RASED

Enfants dont les difficultés persistent, signalés par enseignants.

En période 3, sollicitation de façon plus massée sur l'école :

- Projets d'écriture en encodage en cp.
- ce1-ce2 : décloisonnements en lecture orale (à destination des élèves de maternelle)
- Production d'écrit : rédaction d'un message à destination d'un enfant de la classe, coopération en EPS
- Cycle 1 : travail sur les émotions

Les parents peuvent contacter directement le RASED (notamment la psychologue scolaire) s'ils le souhaitent : 05.56.62.12.96 . Les échanges sont confidentiels.

b) Bilan des évaluations nationales mi CP

3 catégories : à besoins, fragile, en réussite

En mathématiques : 7 à besoins, 10 fragiles ou à besoin (résolutions de problèmes) D'où groupe pris en APC En français : 7 à besoins (lecture à voix haute ou seul) D'où groupe pris en APC

c) Visite orthoptiste pour les PS

Comme l'an dernier, les PS seront reçu à l'école, sur le temps scolaire par un orthoptiste. Le département de la Gironde met en place pour l'année scolaire 2024/2025, des dépistages visuels en petite section de maternelle dans les établissements, réalisés en amont du bilan de santé des 3-4 ans et en partenariat avec l'association CADET. Ces dépistages visuels sont réalisés par des orthoptistes spécialisés dans la vision de l'enfant. Cette année il s'agit de M.JEAN, orthoptiste à Podensac qui viendra le vendredi 21 mars.

Les parents de PS ont reçu ce soir dans les cahiers de liaison le questionnaire à compléter et à rapporter avec le carnet de santé.

3) Projets et vie de l'école

a) Projets pédagogiques

• Projet « Au fil de l'eau » CDC « Voix et tuba » classes maternelle

C'est un projet artistique qui mêle musique, voix et humour. Cela va permettre aux enfants de comprendre que la bouche peut servir à faire de la musique.

5 heures d'ateliers en classe sur 5 mardis ;

Le mardi avant les vacances spectacle de la Compagnie la Marginaire à la Forge (Portets) avec une chanteuse lyrique et un tubiste.

• Projet « au fil de l'eau » « théâtre et environnement » classes de CE1-CE2

Intervenants venus courant novembre. A partir du prétexte d'une créature fantastique le Grenomme, qui vit dans les zones humides. Au mois d'avril, ils iront sur l'ile de Raymond à Paillet.

Projet « au fil de l'eau » « arts plastiques et environnement » classes de CM1-CM2

Autour du spectacle Sauvage vu à la Forge en janvier : réflexion sur le rapport entre les humains et les animaux. Des ateliers philosophiques ont été proposés. C'est le Collectif Jam qui intervient. Il s'agit de deux plasticiennes qui travaillent avec des matériaux recyclés et qui interviennent 3 fois 2 h. Des marionnettes vont être réalisées pour raconter une histoire. Les artistes vont réaliser un film d'animation avec les marionnettes. Le spectacle sera rejoué le dimanche 18 mai gratuitement sur réservation sur l'ile de Raymond.

• cinéma classes de CM1-CM2

En lien avec la lecture des « Récrés du petit Nicolas », séance cinéma « Qu'est ce qu'on attend pour être heureux ? »

Cycle Piscine

Tous les lundis au Spadium de Langon. Les élèves sont partagés en 5 groupes. Les compétences travaillées sont Savoir nager (cm 2) et aisance aquatique (cp) Il y a un groupe qui est pris en charge par le maitre nageur.

Les enfants sont ravis et ont tous bien progressé. Bonne coopération entre les CP et les CM2. Dernière séance le lundi 24 mars.

Grande lessive le 20-21 mars

Le thème est « un papier, des papiers, vos papiers». Les parents seront invités à entrer pour admirer les œuvres.

<u>Fête de l'école</u>
 Le vendredi 13 juin sur le thème des animaux (comme pour le carnaval).

b) Conseils inter-cycles / inter-écoles

- Un conseil de cycle 3 s'est tenu le mardi 18 février au collège de Cadillac.
 Actuellement a lieu le projet Matador (concours de calculs mathématiques avec les 6ème sur les 4 opérations.
 Les Cm2 battent souvent les 6eme cette année.) La visite du collège aura lieu en juin. Une réunion avec le principal du collège aura lieu à l'école le vendredi 28 mars.
- Mois de la coopération en Janvier
- Travail avec le RASED début janvier sur 3 semaines avec des projets d'écriture et de lecture.

4) Questions des parents

Rappel: De nombreuses questions auraient pu être posées en passant directement par l'enseignant en question. Certaines questions ne seront donc pas traitées ce soir. Il est demandé que la formulation soit la plus correcte possible (tournure cordiale)

- *Une table s'est retrouvée sans nourriture lors du repas des enfants et a dû attendre pendant que les autres mangeaient. Que s'est il passé ? Pourquoi ne pas avoir prévu plus de quantité de nourriture surtout pour les spaghetti bolognaise ? Le reste du service en a souffert aussi car les enfants n'ont pas pu prendre du rab. La loi Egalim prévoit un grammage par enfant. Il n'est pas prévu de suppléments. Il est arrivé un incident une seule fois, les enfants ont pu manger évidemment. La mairie présente ses excuses et est vigilante auprès de la société de restauration.
- * Gros problèmes sur la sexualité à l'école, particulièrement sur le temps des récréations. Les enfants parlent beaucoup de la chose et de ce leurs camarades leur ont raconté. Cela parait bien anormal et choquant en école primaire. Qu'est-ce que l'équipe pédagogique met en place ?

Dans les programmes, éducation à la reproduction, à la vie affective et relationnelle. Cette partie est abordée de façon appropriée en suivant les programmes de l'éducation nationale.

Une sensibilisation sur le consentement sera réalisée par l'infirmière scolaire pour les classes de CE2-CM1-CM2.

*Les personnes encadrantes du périscolaire pourraient-elles faire une initiation afin d'occuper les enfants en organisant des jeux ? est il possible de laisser les enfants jouer avec les jeux de société sans leur dire « non car après il faut ranger » ou avec les ballons sans leur dire « non vous allez vous salir » ?

Le personnel encadrant est formé. Selon les conditions météo, le ballon n'est pas sorti. Il y a des jeux de société. Il est nécessaire de prévoir un temps de rangement. Les parents d'élèves peuvent contacter directement Mme Soligon si besoin.

* Lors d'un incident sérieux dans la cour de l'école, on a proposé aux enfants qui ont commis l'acte de parler à la psychologue de l'école cependant rien à la victime. Pourquoi?

La situation évoquée est trop vague pour pouvoir répondre de façon claire. Le numéro du RASED est donné en début d'année et la psychologue peut être contactée sans passer par l'école.

* Pourquoi n'y a-t-il pas de vraie communication des événements/enfants entre les enseignants et le personnel de la cantine? Il serait important que l'école et la mairie échangent plus sur ce qui se passe dans leurs temps respectifs

Habituellement il y a des échanges sur les faits importants soit à midi lorsque les enseignants sortent avec les élèves soit à la reprise à 13h50. Il y a beaucoup de choses à gérer en peu de temps et il peut arriver qu'il y ait des ratés. Nous faisons au mieux pour la communication soit régulière.

* Lors du précédent CE, vous précisiez que la commission scolaire devait travailler sur les travaux à prévoir. Quels investissements sont donc prévus sur l'école ?

Un contrat avec une société de matériel informatique est contracté. Il y a eu des travaux d'électricité, les TBI fonctionnent tous désormais. Des dépenses importantes ont été effectuées. Deux nouveaux TBI ont été installés dans les 2 classes de maternelle restantes.

Au niveau travaux, il y aura peut-être une salle de classe de remaniée.

*Matériel informatique. Le nouvel intervenant informatique est il intervenu sur l'école ? Avez-vous reçu le TBI en attente ? Les professeurs ont-ils du matériel informatique fonctionnel pour faire classe dans de bonnes conditions ?

*Réseau internet. Gironde numérique (ou autre structure) a-t-il pu résoudre le problème de réseau ? Internet est il fonctionnel dans toutes les classes ?

Des bornes WIFI ont été installées dans tous les bâtiments.

*Est-ce que le personnel de mairie est formé aux gestes de 1^{er} secours et est à jour sur ces formations ? Le personnel a été formé, une mise à jour est prévue mais il faut trouver un créneau pour tous.

*Que comptez vous mettre en place pour endiguer l'agressivité de certains élèves?

Un travail sur les messages clairs, les médiateurs de cour est engagé depuis plus d'un an et demi. Un travail sur la coopération a été mené au mois de janvier en concertation avec l'équipe du RASED, un travail sur l'empathie est mené également. Mais les élèves arrivent de la maison avec leurs problématiques, avec de la violence vue sur les réseaux ou sur des médias non appropriés à leur âge.

Intervention de Mme l'inspectrice : « Je suis régulièrement en contact avec l'équipe. L'agressivité est présente et met à mal l'équipe enseignante. Une journée de concertation a été effectuée en décembre pour travailler sur cette problématique. J'ai demandé au Rased de se concentrer sur l'école pendant 3 semaines.

Au niveau du département, une cellule sur le climat scolaire va mettre en place une enquête : des questionnaires seront à remplir par les parents.

Une exclusion n'est pas possible en école primaire. Ce qui est autorisé maintenant c'est de travailler sur des élèves harceleurs pour qu'ils soient sortis temporairement.

Les élèves agressifs et perturbateurs sont aussi des élèves en souffrance. Il est important au sein d'une communauté éducative de montrer une compréhension mutuelle.

L'équipe enseignante effectue un travail au long court. Ce travail se fait au sein d'une communauté éducative, les parents ont leur rôle à jouer.

L'équipe Rased sur l'école est complète ce qui n'est pas le cas partout.

La communication est très importante, le respect est primordial. »

*est-ce qu'une exclusion ne serait pas préférable vis-à-vis de certains élèves perturbateurs compte tenu de leurs actions portant préjudice aux autres élèves?

Le comportement de ces élèves est un signe de mal être ou d'une incapacité à répondre de façon appropriée. Une prise en charge et des soins sont à privilégier et cela dépend de la disponibilité des structures et de l'aide que peut apporter les parents à leur enfant.

*est-ce que l'école est toujours affiliée au système PHARE étnat donné que l'affichage concernant celui-ci n'est pas à jour?

L'école est en formation PHARE cette année donc toujours au niveau 1.

*Serait il possible de mettre les sonneries à l'heure?

Cela sera fait au prochain changement d'heure fin mars.

*Plusieurs parents nous ont fait savoir qu'il y avait régulièrement beaucoup de cris ce qui empêchent les enfants de travailler. Les enfants de la classe et des classes avoisinantes en pâtissent grandement. Que se passe t il? Que font les enseignants de ces enfants qui crient

Beaucoup d'enfants avec des problématiques différentes : troubles du comportement, d'opposition, ou qui souffrent d'un handicap qui les amène à faire du bruit.

Toute l'équipe pédagogique fait son maximum pour encadrer ces élèves.

*les mails envoyés par les parents à l'école restent parfois sans réponse de l'école. Serait il possible d'obtenir des réponses aux mails?

Une réponse est systématiquement apportée aux mails mais la situation complexe de l'école oblige à prendre en charge en priorité les urgences. Une demande de rendez-vous auprès de la directrice alors que le parent a été reçu en rendez vous par l'enseignant et qu'une réponse a été apportée n'est pas une priorité par exemple. La directrice est en classe le jeudi et le vendredi et cette année, la multiplication des situations complexes sur l'école mobilise beaucoup de son temps.

*les parents de la classe de Mme Quesnot ne reçoivent que très peu de communication sur la situation. Le peu d'informations est obtenu au travers des enfants. Serait il possible de communiquer de façon plus transparente sur ce qui se passe en classe?

Nous ne donnons que les informations dont nous sommes sûrs. Mme Quesnot est en arrêt et ne reprendra probablement pas la classe. Mme Gélie est en remplacement sur la classe jusqu'à ce qu'une brigade soit nommée. Mme l'inspectrice : « les remplacements ont été compliqués sur la dernière période. M.Louys et Mme Gélie ne font normalement que des remplacements courts. J'ai pris la décision de les bloquer sur un remplacement long, ce qui n'est pas dans leur mission.

Mme Houdebine a fait le choix de travailler sur un autre poste, dans une autre école, elle sera donc remplacée par M. Lemoine jusqu'à la fin de l'année.

Mme Minier remplacera Mme Gélie d'ici vendredi jusqu'à la fin de l'année.

Sur l'ULIS, le suivi dans le remplacement sera assuré dans la mesure du possible, si Mme Nassiet prolonge son arrêt maladie . Les élèves d'un dispositif ULIS sont inscrits dans les classes, le remplacement n'est donc pas prioritaire, ce qui explique l'absence de remplaçant pendant quelques jours.

Je suis disponible si besoin si des questionnements persistent.

Mme Quesnot et Mme Houdebine sont titulaires de leur poste. La phase de mouvement intra-départemental va commencer. Chaque enseignant est libre d'y participer, en choix de poste fixe ou géographique. Les résultats seront connus au mois de juin.

Le jour de la rentrée chaque élève aura un enseignant en face de lui. C'est une école que je suis avec beaucoup d'attention.»

* Plusieurs parents rapportent que le programme n'est pas suivi dans la classe de Mme Quesnot. Que se passe t il ? A quel moment la brigade de Mme Quesnot va-t-elle être enfin mise en place ? Le programme avance au rythme des enfants. Une brigade a été nommée mais est en arrêt maladie.

*Nous avons beaucoup de messages de poux dans les classes. Serait il possible de demander que les classes soient désinfectées dès que c'est nécessaire?

Les poux ne peuvent vivre que sur les têtes puissent qu'ils se nourrissent de sang. Il n'y a pas de désinfection possible des classes à faire.

<u>Procès-verbal rédigé par</u> : Mme DURDOS

La séance est levée à 19h30 Date du prochain conseil d'école : lundi 23 juin 2025

Nadège MOSSION Directrice